

Lorsque le souverain Pontife réside au Vatican, et c'est presque toujours durant l'hiver, les dimanches de l'avent et du carême, Sa Sainteté a la coutume de se rendre à pied dans la chapelle en signe de pénitence. Le troisième dimanche de l'avent et le quatrième du carême, il se fait porter, parce que ce sont des jours destinés à une réjouissance privilégiée.

Lorsque notre Saint-Père se rend à pied, le premier dimanche de l'avent et le Jeudi saint, les deux plus anciens cardinaux diaques le soutiennent par dessous les bras ; une personne du premier rang porte la queue de sa soutane, tandis que devant Sa Sainteté deux protonotaires apostoliques soulèvent la chappe par ses franges. A un signal donné par le grand-maître des cérémonies, les portes de la chapelle s'ouvrent et le public est admis. Cette chapelle, de la grandeur d'une église de second ordre de Lyon, est divisée en deux parties principales, séparées par une grille richement travaillée en arabesques et dont les portes sont gardées par des Suisses vêtus d'un justaucorps à manches bouffantes par le haut et lisses en bas, formé de bandes de drap alternativement rouges, noires et jaunes ; les couleurs et la coupe des pantalons sont de même. La tête de ces soldats est couverte d'un bassinet en acier poli ; une hallebarde et une longue épée complètent ce costume qui rappelle les hommes d'armes des règnes de Henri II et de Henri III de France. Le souverain Pontife vêtu de blanc, les cardinaux et les évêques couverts de grands manteaux violets, durant l'avent, se tiennent en-deçà de la grille ; avec eux les procureurs généraux, les provinciaux, les supérieurs des principaux ordres religieux dans leurs costumes respectifs. A gauche et à droite, à l'entrée et séparément, se placent les laïques en habits noirs, ainsi que les femmes voilées et vêtues de noir. Un cardinal-prêtre célèbre les saints mystères ; le pape, assis sur son trône, préside l'assemblée. Au moment du *credo*, tous